

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	03	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	044	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	8.6.6	Emploi formation professionnelle - autres

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

36

Séance Publique ordinaire du **27 mars 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-sept mars à 18H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, MM. Thierry THOREAU, Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Claire TRAMOND à M. Frank GOBBATO

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

Objet : Proposition de reconduction de l'Opération « Eté Jeunes » en 2023

RAPPORTEUR : Éric MATTIUSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

L'Opération « Eté Jeunes » s'inscrit dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) 2022-2023 de la Ville de Lectoure autour des notions de :

- Continuité et cohérence,
- Vivre ensemble dans la Cité,
- Autonomie au cœur,
- Culture et santé pour tous.

La Commune propose de reconduire cette opération auprès des jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus (nés entre le 26 août 2005 et le 13 août 2009), sur la base des objectifs suivants :

- favoriser la participation citoyenne au sein des services municipaux ;
- proposer une première expérience professionnelle au service des autres ;
- découvrir la richesse de son territoire pour devenir ambassadeur de sa ville.

Ils seront accueillis 20 heures par semaine (horaires modulables en fonction des services) pendant 2 semaines (du 3 juillet au 25 août 2023). La Commune leur attribue 80 € par semaine.

De plus, chaque jeune bénéficiera aussi d'une place de cinéma et d'un tee-shirt floqué.

Suite au recensement effectué auprès des services de la Mairie, 30 jeunes pourraient être accueillis durant l'été 2023.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de reconduire l'Opération Eté Jeunes du 3 juillet au 25 août 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,


Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉSANGLES


Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 3 AVR. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 3 AVR. 2023